



S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Octobre 2019 N° 9

31^e FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Le dimanche 20 octobre

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVE

Bac ordures ménagères

Lundi 7 octobre 2019
Lundi 14 octobre
Lundi 21 octobre
Lundi 28 octobre
Lundi 4 novembre

Collecte sélective

Jeudi 3 octobre
Jeudi 17 octobre
Jeudi 31 octobre
Vendredi 15 novembre

OBERBRONN-SUD

Lundi 7 octobre 2019
Lundi 14 octobre
Lundi 21 octobre
Lundi 28 octobre
Lundi 4 novembre

Jeudi 3 octobre
Jeudi 17 octobre
Jeudi 31 octobre
Vendredi 15 novembre



**Arrêté municipal
n° 186/2019
portant organisation de la
Fête de la Châtaigne**

Le Maire de la Commune d' OBERBRONN

- VU** les articles L 2212-2, L2213-1, L 2213-2, L 2541-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
- VU** les articles 225, 411-1 et suivants du Code de la Route,
- VU** l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4ème partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977
- VU** l'arrêté préfectoral du 1er décembre 2003
- VU** la demande formulée le 22 août 2019 par l'Association " EN OBERBRONN CULTURE ET PATRIMOINE "

CONSIDERANT qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien du bon ordre et à prévenir tout accident pendant la fête;

ARRETE

- Article 1 :** La Fête de la Châtaigne sera célébrée le **20 octobre 2019** à OBERBRONN conformément au programme dressé par l'Association "EN OBERBRONN CULTURE ET PATRIMOINE" et qui sera porté, ainsi que le présent arrêté, à la connaissance des habitants par voie d'affiches et de publications.
- Article 2 :** Le jour de la fête, aucune voiture ne pourra circuler ni stationner de 7 heures jusqu'à 22 heures dans la Rue Principale, à partir de la Place du Couvent jusqu'à l'immeuble n°36, Rue Principale, ainsi que sur les parkings adjacents.
- Article 3 :** Sont seules exceptées des dispositions de l'article précédent les véhicules suivants : Ambulances, Service Incendie et Gendarmerie Nationale.
- Article 4 :** La circulation des autres véhicules sera déviée par la D1062 (anciennement RN62), RD242 et RD 28 (via GUMBRECHTSHOFFEN, ZINSWILLER et INGWILLER). La déviation s'effectuera dans les deux sens.

Article 5 : La signalisation de déviation sera mise en place, selon descriptif joint en annexe, et conformément à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions du livre 1-8ème partie - signalisation temporaire, par les soins du service technique de la Commune d'OBERBRONN qui en assurera également sa maintenance,

Article 6 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 5 ci-dessus.

Article 7 : Les restaurants de la localité ainsi que les chapiteaux installés Place du Couvent par l'Association " EN OBERBRONN CULTURE ET PATRIMOINE " pourront demeurer ouverts jusqu'à deux heures du matin.

Article 8 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Article 9 : Le Responsable du Centre Technique (Conseil Départemental du Bas-Rhin), le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de REICHSHOFFEN, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Préfet du Département du Bas-Rhin
- Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG
- Monsieur le Responsable du Centre Technique (Unité Territoriale d'Aménagement du Territoire) (Conseil Départemental du Bas-Rhin)
- Monsieur l'Adjudant, commandant de la Brigade de Gendarmerie de NIEDERBRONN-LES-BAINS
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers, Centre de Secours de NIEDERBRONN-LES-BAINS
- Madame la Présidente de l'Association " EN OBERBRONN CULTURE ET PATRIMOINE "
- aux restaurateurs

Fait à Oberbronn, le 10 septembre 2019

Le Maire,



P. BETTINGER



LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU

Par arrêté préfectoral du 10 septembre 2019, la commune est placée en situation d'alerte renforcée et de fait soumise à un certain nombre de restrictions.

Usages	Alerte renforcée
Remplissage des piscines privées à usage familial	Interdiction sauf si chantier en cours
Lavage des Véhicules	Interdiction sauf dans les stations professionnelles
Lavage des voiries et des trottoirs Nettoyage des terrasses et façades	Interdiction sauf dérogation pour salubrité publique
Arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés et des terrains de sports	Interdiction horaire de 8h à 20h
Arrosage des jardins potagers	Interdiction horaire de 8h à 20h Arrosage uniquement manuel ou par goutte à goutte

Merci de bien vouloir respecter ces dispositions.

Oberbronn, le 17 septembre 2019

Le Maire,



P. BETTINGER

Répertoire électoral

Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises :

- par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française ;
- par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.

Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

La demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre situation

Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française

Un service est mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- ♦ de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ;
- ♦ d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance. Certaines communes proposent un service en ligne. Vous pouvez consulter le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) pour savoir si votre commune propose ce service à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande de correction de votre état civil, car ce dispositif permet un traitement plus rapide.

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Insee Pays de la Loire
Pôle RFD
105 rue des Français Libres
BP67401
44274 NANTES CEDEX 2

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna :

Vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.



MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Durant la période **du 30 septembre au 11 octobre 2019**, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés comme suit :

Lundi :	de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 08h30 à 12h00
Vendredi :	de 13h30 à 16h30

C'est la fête au village !



Le **mardi 8 octobre** ne sera pas un jour comme les autres à Oberbronn. En effet, nous fêterons le premier anniversaire de notre marché hebdomadaire. C'est d'ailleurs un peu la fête tous les mardis : nous apprécions de trouver à deux pas de la maison des produits de qualité, qu'ils soient de bouche ou de confort. Nous nous réjouissons de bavarder avec nos commerçant.e.s que nous connaissons et qui nous connaissent, c'est un cadeau dans une société où on se sent ignoré dans la foule anonyme. Nous avons grand plaisir aussi à nous retrouver au chalet, point de rencontre incontournable où l'association En Oberbronn nous propose boissons et douceurs en tous genres. Nous ne sommes pas les seul.e.s à goûter la joie de vivre dans notre village pittoresque : touristes, curistes, randonneur.euse.s aiment à faire une halte au marché où la bonne humeur n'est pas en reste.

Les commerçant.e.s ont souhaité marquer d'une pierre blanche ce premier anniversaire. Aussi, ils se sont pliés en quatre pour notre plaisir : une tombola gagnante aura lieu toutes les demi-heures, les lots étant offerts par eux. Les enfants de l'école feront une apparition, surprise ! Monsieur le Maire nous honorera de sa présence également. Et il y aura de la musique, c'est la fête, quoi !

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS D'OCTOBRE (80 ET PLUS)



01/10	83 ans	Sœur WITTIG Josseline domicilié au Monastère St Alphonse - 2, Rue Principale
02/10	86 ans	Monsieur SERFASS Charles domicilié 11, Rue des Châtaigniers
04/10	90 ans	Sœur SCHIRMER Irma domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale
05/10	92 ans	Sœur KAMMERLOCHER Christiane domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale
05/10	90 ans	Madame MEUNIER Vve PETHE Ginette domiciliée 6A, Place du Couvent
07/10	86 ans	Madame FISCHER Vve BURGARD Jacqueline domiciliée 4, Rue des Fontaines
08/10	97 ans	Sœur SCHERRER Joséphine domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale
08/10	92 ans	Sœur WITTERSHEIM Marthe domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale
11/10	82 ans	Madame ROTH Vve WALZER Jacqueline domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale
13/10	83 ans	Madame ROCHON épouse G'STYR Micheline domiciliée 14, Rue des Fontaines
13/10	85 ans	Sœur CHRETIEN Michèle domiciliée à la Maison-Mère – 2, Rue Principale
17/10	96 ans	Madame MATZ Marie domiciliée à l'EHPAD Notre Dame - 2, Rue Principale
22/10	82 ans	Madame BALLEREAU épouse TADENZ Nicole domiciliée 8, Rue du Ziegelberg

ETAT-CIVIL : SEPTEMBRE 2019

Mariage :

14/09 Monsieur KIRMIS Alain et Mme BURGARD Noémie
domiciliés 25, Rue de Zinswiller

Décès :

30/08 Monsieur REPERT Henri, âgé de 88 ans
domicilié 1, Rue du Noyer

04/09 Madame GASSER Vve FISCHER Bernadette, âgée de 89 ans
domiciliée 26, Rue Principale

05/09 Madame HETZEL Vve SCHMITT Emma, âgée de 95 ans
domiciliée à l'EHPAD Notre Dame – 2, Rue Principale

13/09 Madame KNOERR Vve NENTSCHEV Fanny, âgée de 90 ans
domiciliée à l'EHPAD Notre Dame – 2, Rue Principale

19/09 Monsieur RECEVEUR Edmond, âgé de 92 ans
domicilié à l'EHPAD Notre Dame – 2, Rue Principale



NOCES D'OR

11/10

Epoux BUHRINGER René – ROESSLER Marie-Claire
domiciliés 19, Rue de l'Union

25/10

Epoux NETT Daniel – TRAPPLER Sonja
domiciliés 27, Rue du Tribunal



La lutte contre les violences conjugales est une priorité absolue pour notre pays. Le sujet des féminicides fait malheureusement l'actualité quasi quotidiennement depuis le début de l'année.

Pour lutter contre ce fléau, des outils ont été mis en place et doivent être portés à la connaissance de toutes les femmes : une plateforme de signalement et d'information, ainsi que le numéro d'aide pour les victimes et témoins



PROCHAIN STAMMTISCH

Le prochain « Stammtisch » aura lieu **le 11 octobre 2019**
R.V. fixé à 19 heures à l'Auberge « Au Bœuf Noir »
28, rue Principale. Rencontre avec Béatrice SOMMER
sur le thème : « **La cuisine du Moyen-Âge** »



BATTUES - SAISON 2019-2020

LOT 1 – FROHRET

Samedi 19 octobre 2019

Samedi 09 novembre 2019

Samedi 07 décembre 2019

Samedi 25 janvier 2020



SEMAINE DES ÂÎNES



14 au 18 octobre 2019

Tout savoir sur, alles wisse éwer...

LUNDI 14/10 à 14H

**ACCOMPAGNER LA
FIN DE VIE**

EHPAD
NIEDERBRONN-LES-BAINS

**MERCREDI 16/10
à 14h**

*« Egal was,
n'importe quoi ! »*

**SPECTACLE DE
CABARET BILINGUE
La « Budig »**

La Castine
REICHSHOFFEN

JEUDI 17/10 à 14h

**L'ACCUEIL EN
ETABLISSEMENT**

Salle des fêtes
GUNDERSHOFFEN

MARDI 15/10 à 14H

**LE MAINTIEN A
DOMICILE**

Salle des fêtes
GUMBRECHTSHOFFEN

VENDREDI 18/10 à 14h

**PREPARER SA
SUCCESSION**

Espace Stéphane
GRAPPELLI
MERTZWILLER

Conférences
ouvertes à tous
SUR INSCRIPTION

Les conférences
seront suivies d'un
moment de convivialité
(café-gâteaux)

**RENSEIGNEMENTS &
INSCRIPTION :**
CIAS du Pays de
Niederbronn-les-Bains
03 88 05 86 87

COMMUNICATIONS FETE DE LA CHÂTAIGNE 2019

En cette année 2019, j'ai le plaisir de convier le village à s'associer à én Oberbronn, Culture & Patrimoine afin de perpétuer la traditionnelle Fête de la Châtaigne qui fait le plaisir des petits et des grands.

Nous espérons vous retrouver nombreux afin d'accueillir les visiteurs dans notre beau village !

➤ **BENEVOLES : LA FETE DE LA CHÂTAIGNE A BESOIN DE VOUS !**

- **INFORMATION le 4 OCTOBRE 20h FOYER SOCIO-CULTUREL + INSCRIPTION VIA FORMULAIRE JOINT**



De nombreux bénévoles (plus de 130) sont nécessaires pour pouvoir accueillir le public qui s'annonce nombreux. Beaucoup de postes sont disponibles **avant, pendant et après la fête de la châtaigne** et même si vous ne pouvez donner que quelques heures de votre temps, afin que la fête perdure d'année en année, nous vous en remercions ! **LA FETE DE**

LA CHÂTAIGNE A BESOIN DE VOUS !

Merci aux bénévoles souhaitant s'inscrire de retourner le formulaire ci-joint avant le vendredi 4 octobre - A déposer en Mairie ou au 28 rue de Zinswiller.

Une **réunion d'information** sera également organisée **le vendredi 4 octobre à 20h au foyer socio-culturel**. Venez nombreux, vous pouvez également déposer un formulaire d'inscription à cette occasion.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous joindre par téléphone au 06.33.00.99.41 ou par mail en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

➤ **LES JEUNES INVITÉS A PREPARER ET ENCADRER LE VILLAGE ENFANTS**

- **INFORMATION le 4 OCTOBRE 18h DERRIERE LA MAIRIE**

Le 20 octobre après-midi pour animer le village enfants de la fête de la châtaigne, nous recherchons, en partenariat avec le Réseau Animation Intercommunal, une vingtaine de **jeunes à partir du collège. Lycéens et étudiants sont les bienvenus. Réunion d'information le vendredi 4 octobre 18h au foyer socio-culturel derrière la mairie**. Pour plus d'informations : en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com ou 06.30.90.25.61



En remerciement, pour tous les bénévoles jeunes et moins jeunes, une fête sera organisée le vendredi 29 novembre 2019 au Moulin 9 à Niederbronn-les-Bains.

➤ **PROPRIETAIRES CHÂTAIGNERAIES : A VOS PANIERS !**



- **DEPOSE A PARTIR DU 13 OCTOBRE AU FOYER SOCIO-CULTUREL (1 € le KILO)**

L'Association én Oberbronn, Culture & Patrimoine informe les **propriétaires de châtaigneraies** qu'ils pourront **déposer leurs châtaignes le samedi 12 octobre au foyer socio-culturel**. Elles seront achetées 1 € le kilo. La Fête de la Châtaigne nécessite pas moins de 400 kg de châtaignes. Merci de **prendre rendez-vous** par SMS ou téléphone au 06.88.58.68.17 ou par mail en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

➤ **PÂTISSIERS, PÂTISSIÈRES : A VOS TABLIERS !**



- **DEPOSE GRAND CHAPITEAU le 20/10**

Si vous pouvez régaler nos visiteurs avec vos délicieux gâteaux, n'hésitez pas ! C'est aussi une forme de soutien à notre association. Nous pourrions ainsi vendre vos pâtisseries au profit de l'Association.

➤ **RETROUVEZ DES NOUVEAUTES EN 2019 :**

NOUVEAUTES

Les groupes Seven Blech Army et les Joyeux Lurons, de nouveaux jeux et un stand maquillage au village enfants, des déambulations sur échasses, des tickets pour un meilleur comptage des entrées, des Ecocup avec le logo et le nom de l'association, de nouvelles spécialités à base de châtaigne...

Le tarif de 2€50 reste inchangé. Veuillez noter que les habitants d'Oberbronn n'ont pas à payer mais qu'ils doivent présenter une pièce d'identité avec une adresse valable à la caisse.

Merci à tous,
Estelle Roeckel,
Présidente de l'Association én Oberbronn, Culture & Patrimoine



INSCRIPTION EN TANT QUE BENEVOLE

**Retour avant vendredi 4 octobre si possible
au 28 rue de Zinswiller ou en Mairie**

Réunion d'information à 20h au foyer socio-culturel

Nom (s): _____ Prénom (s): _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Mail: _____ @ _____

Mobile: _____ Fixe: _____

COCHEZ UNE OU PLUSIEURS CASES

SI PLUSIEURS PERSONNES S'INSCRIVENT SUR UNE MÊME FICHE, INDiquer LE PRENOM EN FACE DU POSTE SOUHAITE

JOURNEES DE PREPARATION : du 12 au 19 octobre

- ☐ Montage des chapiteaux **samedi 12 octobre 8h-14h**
- ☐ Montage des chalets, scène, piste de danse **jeudi 17 octobre 8h-14h**
- ☐ Installation électrique **vendredi 18 octobre 13h-18h**
- ☐ Installation des garnitures, buvettes, stands, cuisine... **samedi 19 octobre à partir de 9h**

LE JOUR DE LA FETE DE LA CHÂTAIGNE : le 20 octobre

COCHER LE POSTE SOUHAITE		HORAIRE		
☐	Mise en place (stands jaunes, artisans...)	6h – 10h		
☐	Caisse	☐ 9h-12h	☐ 12h-15h	☐ 15h-18h
☐	Chalet	Journée		
☐	Buvette	Journée		
☐	Cuisine	Journée		
☐	Tartes flambées	Journée		
☐	Desserts, café, crêpes	Journée		
☐	Service chapiteau	Journée		
☐	Sécurité	Journée		
☐	Parking	Journée		
☐	Ravitaillement des chalets et chapiteaux	Journée		
☐	Encadrement village enfants (Jeunes à partir du collège souhaités pour encadrer avec le RAI)	13h-18h		

JOURNEES DE RANGEMENT : les 21 et 26 octobre

- ☐ Prendra part au démontage des chalets, buvettes, rangement... **lundi 21 octobre à 9h00**
 - ☐ Prendra part au démontage des 2 grands chapiteaux **samedi 26 octobre à 8h00**
- Si vous souhaitez aider mais que les horaires ne conviennent pas ou pour toute question, contactez-nous ! en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com ou 06.33.00.99.41

FETE DE LA CHATAIGNE



**Dimanche 20 octobre
à OBERBRONN**

**DE 10h à 20h : ANIMATIONS – EXPOSANTS – MUSIQUE
RESTAURATION – 14h VILLAGE ENFANTS**

31^e édition

Organisée par : **en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com**



/enOberbronn

Imprimé par nos soins – En Oberbronn 28 route de Zinswiller 67110 OBERBRONN

www.mairie-oberbronn.fr



Produits au lait de BUFFLONNES

Mozzarella
Tartinette
Bufflonnette
Faisselle
Yaourt nature

A venir :
Tommes
Primevères

Vente directe

Uhrwiller :
samedi 9h-11h30
chemin de la forêt

Oberbronn :
vendredi 18h-19h
rue born

**DOMAINE DES
BUFFLONNES**
34 rue Neuve
67350 Uhrwiller
info@domainedesbufflonnes.fr
07.82.96.77.55

CHAQUE VENDREDI 18H-19H

VENTE DE FROMAGES



RUE BORN (FERME POPP PASCAL)
A OBERBRONN



Vos pompiers et les Maîtres Ramoneurs du Bas-Rhin VOUS INFORMENT

**OBJECTIF : ZÉRO FEUX DE CHEMINÉE,
ZÉRO INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**



Les Sapeurs-Pompiers sont les préventionnistes
des établissements recevant du Public.
Les Maîtres Ramoneurs sont les préventionnistes
des habitations.

Ensemble, ils concourent à la sécurité des personnes
et des biens sur l'ensemble du département :
ils veillent sur votre Famille !

**IL EST TRÈS IMPORTANT DE MAINTENIR UNE
AÉRATION ET UNE VENTILATION ADÉQUATE
DANS LES MAISONS.**



Le monoxyde de carbone
est invisible, incolore,
inodore et explosif.

**Ne modifier jamais vos conduits
de cheminée sans l'intervention
d'un professionnel !**

CONCERNANT LE BOIS ET LES FEUX DE CHEMINÉE, VOICI QUELQUES ASTUCES !

Le bois doit toujours être bien sec
(idéalement 2 ans de séchage).
Le bois humide se consomme
difficilement et crée du bistré et du
goudron qui sont les principales
sources de Feux de cheminée !!!

COMMENT DÉTECTER UN FEU DE CHEMINÉE :

- Surchauffe du conduit
- Bruit anormal (ronflement)
- Flammes sortant du conduit de cheminée



N'oubliez de faire appel à un maître ramoneur pour le nettoyage de vos conduits !

Selon arrêté préfectoral, et le règlement sanitaire
départemental (article 1 puis 3.1 puis 31.6 : Le
ramonage est obligatoire deux fois par an par un
maître ramoneur (un ramonage pendant la période
de chauffe, un ramonage en dehors de la période).
Quelque soit le mode de chauffage (bois, gaz,
fioul...). De nombreux éléments concourent à
l'encrassement : les conditions d'utilisations, les
conditions de fonctionnement, le tirage et le combustible !

**NB : les conduits de fumée font partie
des vérifications (soumis à devis)**

QUELQUES CONSEILS CONCERNANT LES CONDUITS ÉVACUANTS DES FUMÉES ISSUES DE LA COMBUSTION :

- Tous les conduits (maçonné, inox, céramique, plastique)
évacuant une combustion (gaz, mazout, bois, granulés) se
vérifient et s'entretiennent deux fois par an (sauf pour le gaz où
une fois suffit) voir règlement sanitaire ci-contre :
- Faites appel à un professionnel pour toutes vos installations
thermiques
- Chaque combustion nécessite une entrée d'air
- Cas particulier des combustibles solides (bois et granulés
bois) :

Utiliser un calorifère (poêle, chaudière...) avec une puissance adaptée à
l'espace à chauffer.

Prioriser le bois sec (faites confiance à votre livreur).

Ne jamais couper complètement l'arrivée d'air sur votre calorifère.

En cas de doute, faites appel à votre Maître Ramoneur. La liste
officielle se trouve sur le site : www.ramoneurs67.fr
Ou dans votre mairie.

En cas d'incendie, faites le 18.
Couper le tirage et évacuer l'habitation.

Site internet : www.ramoneurs67.fr et www.sdis67.com/fr



La Section Arboricole de l'ALC
de Gumbrechtshoffen
organise

UNE COLLECTE DE POMMES

à partir du 14 septembre 2019

samedi
de 13h30 à 16h30

Respectez les consommateurs de jus de pommes

Fruits sains, mûrs
Pas de fruits pourris

Centre de collecte installé sur
l'ancien site CIDOU
MIETESHEIM

ALSACE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN



accompagner
CHAQUE BAS-RHINOIS



JOURNÉES DES AIDANTS

SENIORS ET PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

5-6 octobre 2019
Au Château des Rohan à Saverne
SPECTACLES, INFORMATIONS, ANIMATIONS...

www.mairie-oberbronn.fr

Opération recyclage de papier

au profit des enfants de l'école d'Oberbronn !

Mettez dès maintenant vos papiers de côté !

Parlez-en autour de vous !



Livres, cahiers, bloc-notes, manuels scolaires, feuilles, cahiers de vacances, vieux dicos...



Journaux, catalogues, magazines, pubs...



Papiers blancs, papiers couleurs, archives...

Papier sec !



Enveloppes



Annuaire

Une benne sera installée sur le parking de la place du Couvent du

Lundi 7 octobre au Vendredi 11 octobre 2019.

(d'autres dates sont déjà prévues : 16-12 au 20.12 / 30.03 au 04.04 et 29.06 au 03.07)

La somme reversée à l'école d'Oberbronn sera calculée en fonction du poids de la benne pour financer des projets pédagogiques de toutes les classes.

Les enseignants de l'école d'Oberbronn

Les châtaignes

C'est l'automne, la récolte des châtaignes a commencé.
Dans notre belle forêt, elles ont mûri.
Cui, c'est Oberbronn qui tient la renommée
De sa châtaigneraie et de ses délicieux fruits.
Elles sont belles ces châtaignes luisantes,
D'abord cachées dans leur bogue piquante,
Bien, que parfois, on les nomme "Marrons"
Mais, chez nous à Oberbronn, elles portent leur vrai nom.
Mai - Octobre, dans notre village, une fête de la châtaigne est organisée.
Venez tous, venez nombreux, vous êtes cordialement invités.
Danses, jeux, ambiance assurée,
Vont faire de cette fête, une belle journée.
Ce jour, quantités de boudins aux châtaignes sont servis,
Également : gâteaux, bière, soupe, confiture, achetez, régalez-vous chers amis.
Que de recettes ! Nous avons un grand choix,
Pour faire de ces féculents, un repas de roi.
Alors, c'est la saison, récoltons à pleins paniers,
Afin de faire une bonne provision, à la cave ou au grenier.



Marquante Brisbois-
Eberhardt



Nous vous rappelons que pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal il vous faudra nous les faire parvenir par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr